

« La seule police d'intervention est vouée à l'échec et contribue à aggraver les tensions »

Propos recueillis par [Antoine Albertini](#) *Le Monde*
Publié le 13 mai 2024 à 05h45

Frédéric Lauze, nouveau président du Syndicat des commissaires de la police nationale, plaide, dans un entretien au « Monde », pour une nouvelle « philosophie d'action », « en reprenant contact avec la population », sans abandonner pour autant un volet répressif.



Rompre avec une « *police hémiplegique* » exclusivement guidée par l'intervention et promouvoir une action de longue durée dans les quartiers sensibles. En un mot : rétablir la police de proximité. A 61 ans, Frédéric Lauze, nouveau président du Syndicat des commissaires de la police nationale (majoritaire), dévoile une position à rebours des discours qui sont de mise au sein de l'institution depuis vingt ans, afin, dit-il, de mieux lutter contre la délinquance, mais surtout de renouer les liens avec la population.

Le gouvernement a lancé fin 2023 des opérations d'envergure contre le trafic de stupéfiants baptisées « Place nette ». Cette approche vous semble-t-elle efficace ?

Lorsqu'elles ont lieu de façon combinée dans le temps et la durée, en engageant non seulement la police mais d'autres services de l'Etat pour lutter contre toutes les formes de délinquance et investir des points de deal, qui peut être contre ? C'est évidemment une bonne chose, notamment dans les endroits particulièrement dégradés où les gens connaissent une grande insécurité dans leurs propres halls d'immeuble et jusque sur le seuil de leur porte. Mais ces opérations ont aussi des limites. On a besoin de faire autre chose que du coup par coup et de la communication. La police n'est pas présente de manière continue dans les quartiers pour empêcher la délinquance et la montée en puissance des

trafics. Or, elle a besoin de les réinvestir durablement.

De quelle manière ?

En privilégiant le travail en profondeur, qui demande de la technicité et de la discrétion pour démanteler les réseaux. Mais surtout en reprenant contact avec la population, en patrouillant à pied pour établir une relation de confiance, avec des policiers fidélisés sur un territoire sectorisé, qui connaissent les habitants et en soient connus. Ce n'est pas seulement une question de moyens, mais bien une réflexion sur une philosophie d'action.

C'est la définition même de la police de proximité...

On peut l'appeler comme on veut, mais une chose est certaine : ne pas avoir pérennisé ce type de dispositif a constitué une erreur stratégique. Aujourd'hui, la police est trop limitée à l'intervention parce qu'on a supprimé la police de proximité en 2003. Et, lorsque la police de sécurité du quotidien a été mise en place en 2017, elle n'a plus été portée politiquement très rapidement.



Pour quelles raisons, selon vous ?

Probablement pour des raisons politiques et parce qu'à un moment donné on a pensé que seule la police d'intervention était nécessaire et efficace. On a aussi manqué de moyens. Mais, quelles que soient les raisons, on le paie très cher parce que le gouffre s'élargit entre la police et certains habitants des quartiers difficiles, voire certains élus. C'est un constat : la seule police d'intervention est vouée à l'échec et contribue à aggraver les tensions.

La police de proximité n'a-t-elle pas péché par excès d'optimisme, alors que la situation, sur le plan sécuritaire, était déjà très compromise ?

Le premier atout d'un policier, ce n'est ni le code de procédure pénale ni le SIG Sauer [*l'arme de*

service des fonctionnaires de police] mais la confiance de la population. Il ne faut pas renoncer à ça ou, alors, il ne faut pas s'étonner de la montée en puissance des polices municipales et d'un fossé sans cesse plus large avec la population. Prétendre que la police de proximité signe le retour des îlotiers d'autrefois ou une « police Bisounours », c'est un contresens absolu. Toutes les polices, dans les démocraties occidentales, accomplissent un travail de proximité. Cela permet de faire de la dissuasion, d'obtenir du renseignement, de gagner la confiance et de régler directement sur place un certain nombre de problèmes.

Cela ne revient-il pas à quadriller non seulement des quartiers mais aussi des populations ?

Il existe une grande inégalité sociale devant la sécurité et ceux qui formulent ce genre de critiques habitent souvent des endroits où ils sont préservés de la délinquance. Il faut sortir de ces schémas de pensée. Le but n'est pas de fliquer les gens, mais de leur apporter la sécurité à laquelle ils ont droit. Ce n'est pas un objectif en soi, d'ailleurs, mais un prérequis pour vivre librement et pouvoir profiter de la culture, du sport, des loisirs. Nous vivons dans une démocratie : le droit à la sûreté est un droit fondamental.

Au-delà de la volonté politique, quels sont les obstacles à l'instauration d'une nouvelle police de proximité ?

Il faut d'abord garantir le respect de l'autorité des policiers qui seront amenés à patrouiller à pied. On a depuis trop longtemps banalisé les outrages, les actes de rébellion, les violences contre les dépositaires de l'autorité publique. Sur ce point, l'Etat doit se montrer intraitable. Un policier doit être respectable, mais il est impératif qu'il soit aussi respecté. Et ça concerne également toutes les personnes dépositaires d'une mission de service public, comme les sapeurs-pompiers ou les enseignants. La réponse pénale, de ce point de vue, est insuffisante. Mais c'est moins un problème de juges qu'un problème de lois. Il faut durcir ce qui existe déjà sur ce point et, en amont de l'intervention de la police et de la justice, commencer par faire respecter ce qu'on appelle « l'infra-pénal », les règlements intérieurs dans les HLM, les écoles, les transports. Il faut sanctionner vite, dès les premières incivilités.



La banalisation des faits que vous décrivez n'illustre-t-elle pas, justement, les conséquences d'une action policière exclusivement tournée vers l'intervention ?

Il ne faut pas se tromper : les premiers responsables sont les délinquants de plus en plus nombreux qui s'autorisent à outrager ou à se montrer violents avec des policiers, et la première des causes tient à un délitement de l'autorité et à un sentiment d'impunité. En d'autres termes, il s'agit d'un problème politique et d'application des lois : on a trop laissé faire. Ensuite, effectivement, une police essentiellement d'intervention entraîne des effets pervers. Spécialisée, elle travaille exclusivement dans l'urgence, ses interactions avec le public sont donc très réduites, tournées essentiellement vers la recherche d'infractions, jamais vers le contact avec la population. Il ne faut pas opposer ce travail nécessaire mais ponctuel et celui de policiers généralistes et polyvalents. On a besoin des deux, on ne peut plus se permettre d'avoir une police hémiplegique.

Il n'y a parfois pas d'autre solution que d'avoir recours à des services spécialisés pour intervenir dans des endroits et des conditions extrêmement dégradés...

Ces quartiers sont dangereux et dégradés parce qu'on les a désertés. Je ne parle pas des 10 % de quartiers les plus difficiles, qu'il faudra en effet reconquérir, mais de 90 % des quartiers, où on doit pouvoir intervenir autrement, patrouiller à pied et sécuriser les habitants. La confiance, ça s'installe dans la durée.

A l'époque, on a pourtant soulevé d'assez lourds dysfonctionnements dans le dispositif de police de proximité...

Quand cette expérience a été mise en œuvre de 1997 à 2002, ça a bien fonctionné. Lorsque cela n'a pas été le cas, ça n'était pas dû au concept lui-même, mais parce que dans certaines zones on manquait de moyens, que les policiers n'ont pas obtenu la garantie que leur autorité serait respectée ou qu'ils étaient insuffisamment fidélisés sur ces quartiers. Et, aussi, parce que la réponse pénale n'était pas à la hauteur. Il aurait fallu faire converger la politique pénale du garde des sceaux et celle du ministère de l'intérieur.

Que signifie « fidéliser » les policiers ?

Le mode de recrutement des gardiens de la paix a lieu essentiellement de manière centralisée et les policiers ou futurs policiers se retrouvent majoritairement en région parisienne, où ils n'ont qu'une hâte : repartir. Il faudrait probablement instaurer un mode de recrutement plus proche des territoires, donner des avantages indemnitaires pour rendre plus attractives les régions déficitaires. La police nationale souffre de ne pas avoir de policiers de proximité, c'est le bon sens même pour aboutir à une relation pacifiée avec l'essentiel de la population. Pour être plus efficace, il faut

connaître les territoires et leurs habitants.



Cette approche suffirait-elle, selon vous, à contribuer au règlement du problème de la délinquance ?

Non, il faut aussi mieux connaître ce phénomène. En France, on ne mène pas assez d'études. On a un vrai problème d'entrée dans l'illégalité avec un rajeunissement des délinquants, une grande violence et un volet très préoccupant sur les atteintes à la laïcité. 90 % des délinquants qui méritent d'être sanctionnés ne le sont pas assez, en particulier chez les multirécidivistes. Mais 90 % d'entre eux, ceux qui sont âgés de 13 à 25 ans, finissent aussi par quitter la délinquance, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou confessionnelles. Nous devons comprendre et documenter ce phénomène afin de mieux flécher les politiques de prévention et changer les représentations des citoyens, des politiques, des policiers eux-mêmes. Cette « désistance », on n'en parle jamais, sauf dans les livres de Marwan Mohammed [*sociologue spécialiste notamment des questions liées à la délinquance*]. Pourtant, si on sait comment les gens deviennent délinquants, on en apprendra davantage sur la manière dont ils s'en sortent.

Que pensez-vous de l'annonce d'un « Grenelle sur la délinquance des mineurs » par le premier ministre, Gabriel Attal ?

C'est très bien et le premier ministre a raison d'ouvrir ce chantier. Mais le problème doit aussi être abordé de façon stratégique et pas simplement dans des logiques superficielles et binaires de communication ou d'opposition droite-gauche. Par exemple, il faudrait aussi se pencher sur le coût de la délinquance pour mobiliser l'ensemble de la société et de la classe politique. Si on pense que la police, la gendarmerie, l'administration pénitentiaire coûtent cher, étudions ce coût et faisons de cette question, chaque année, un sujet de débat budgétaire. Je peux vous garantir que cela va responsabiliser tout le monde.

Vos propositions ne vous singularisent-elles pas au sein du « bloc », le groupement de treize syndicats de policiers, dont le leader, Alliance, est une organisation connue pour ses prises de position répressives ?

Le bloc n'est ni une fédération ni une confédération, mais un regroupement de circonstance constitué

en mars 2022 pour négocier un protocole et faire en sorte qu'il soit respecté. Nous travaillons en bonne intelligence avec tous les autres syndicats et nous ne sommes à la remorque de personne. Nous avons certes la volonté d'accroître la répression avec des peines rapides et certaines, un système pénal dissuasif, mais nous ne renonçons pas pour autant, contrairement peut-être à certains syndicats, à parler de prévention. La police est face à des citoyens, pas uniquement des voyous. La répression est un outil, mais il y a en a d'autres : la prévention, le partenariat, la dissuasion. On doit ouvrir ses chakras, donner des signes d'espoir, parler des trains qui arrivent à l'heure et des jeunes qui réussissent, même lorsqu'ils sont issus de quartiers difficiles. Le rapprochement police-population n'est pas un poncif bien-pensant. En démocratie, il est absolument indispensable. Encore une fois, l'autorité n'est pas une finalité, c'est un prérequis pour vivre librement.

[Antoine Albertini](#)